

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 160/SLAG portant règlementation du service des Chèques Postaux dans les territoires d'outre-mer

n° 160/SLAG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 mars 1974

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1974

Date du numéro
10 avril 1974

VISAS

Vul l'article 42 de la loi no 67-521 du 3 juillet 1967 relative à l'organisation au Territoire français des Afars et des Issas, et l'article 5 du décret n° 68-146 du 14 février 1968 relatif aux attributions du Haut-Commissaire de la République dans ce territoire,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans le territoire français des Afars et des Issas. Le décret n° 74-220 du 26 février 1974 portant règlementation du service des chèques postaux dans les territoires d'outre-mer. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié avec le texte promulgué au Journal officiel du territoire et communiqué partout où besoin sera.